

## SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 41-SCE-87

concernant l'adoption du projet de Calendrier octennal d'évaluation périodique programmes (2006-2014)

---

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quarante et unième réunion le 13 décembre 2006, tenue au Pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** Le *Règlement général 2 de l'Université du Québec* concernant les programmes d'études ;

**ATTENDU** la politique institutionnelle concernant l'évaluation des programmes d'études adoptée par le Conseil d'administration (résolution 240-CA-3427) ;

**ATTENDU** la demande du Conseil d'administration relative à l'allègement des modalités de gestion des programmes (mesure 6) (résolution 286-CA-4162) ;

**ATTENDU** la consultation effectuée en février 2006 par le Décanat des études auprès des directrices et des directeurs de module sur le nouveau concept d'évaluation des programmes ; (annexe 1)

**ATTENDU** la consultation effectuée en février 2006 par le Décanat des études auprès des responsables de programme des cycles supérieurs sur le nouveau concept d'évaluation des programmes; (annexe 2)

**ATTENDU** la nécessité d'assurer la qualité des programmes d'études ;

**ATTENDU** la mise à jour 2006-2014 du Calendrier d'évaluation périodique des programmes ; (annexe 3)

**ATTENDU** le Plan annuel d'évaluation des programmes pour l'année universitaire 2006-2007 (annexe 4)

**ATTENDU** le besoin d'informer les directrices et les directeurs de module de même que les responsables de programmes sur l'historique des évaluations et des modifications de programmes de leur secteur ;

**ATTENDU** la planification des travaux du Décanat des études en matière d'évaluation des programmes ; (annexe 8)

**ATTENDU** les explications du doyen des études ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de Mme Madeleine Lussier  
appuyée par M. René Bédard

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** à la Commission des études d'approuver le projet de Calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes 2006-2014 tel que modifié ;

**DE RECOMMANDER** à la Commission des études d'approuver le Plan annuel d'évaluation des programmes pour l'année 2006-2007 ;

**DE MANDATER** le doyen des études de poursuivre les travaux planifiés en évaluation des programmes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**\*\*\*DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ**

La secrétaire,

Lucie LeSieur